

<http://pierre-alainmillet.fr/Ecouter-les-representants-des>



Conseil de métropole du 27 avril 2018

# **Ecouter les représentants des enseignants, personnels et étudiants des universités !**

- Interventions - Conseil métropolitain du Grand Lyon -

Date de mise en ligne : vendredi 27 avril 2018

---

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

---

Cette délibération nous conduit à désigner un représentant titulaire et un suppléant pour le conseil d'administration de l'université Lyon2.

Nous savons bien que les désignations dans les organismes extérieurs se font pour l'essentiel comme pour la commission permanente au sein de l'exécutif et comme on voit à quel point les élections municipales et métropolitaines pourtant encore lointaines préoccupent nombreux d'entre vous, nous nous doutons que l'heure n'est pas aux ouvertures politiques.

Cependant, l'université est l'objet depuis des années de restructurations lourdes qui impactent fortement la vie des personnels comme des étudiants et ce n'est pas étranger aux mouvements sociaux qui agitent les universités en ce moment. Vous pouvez vous rassurer en affirmant qu'il ne s'agit que de minorités, certains diront même de minorités dangereuses, mais la vérité est que la grande masse des acteurs de l'université est de plus en plus inquiète de vos réformes, de votre modèle d'une université de la concurrence, de la sélection des étudiants comme des chercheurs et des laboratoires. Mais la déclaration des présidents d'université avertissant que sans crédits supplémentaires pour accompagner la loi, cette réforme pourtant nécessaire est vouée à l'échec devrait vous alerter.

C'est pourquoi nous considérons que nos représentants dans les conseils d'administration doivent être à l'écoute de l'ensemble des acteurs de l'université. Pour l'instant, ils sont pratiquement les représentants du gouvernement pour défendre et voter les réformes, prenant systématiquement la position contraire aux élus des personnels et des enseignants.

Nous demandons que nos représentants s'engagent à rencontrer les élus des personnels avant chaque conseil d'administration et nous transmettent un rapport annuel sur leur rôle dans ces conseils, leur contacts avec les autres élus et le bilan de leurs votes.

Nous ne voterons pour aucun candidat qui ne prendrait pas cet engagement.